

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 FEVRIER 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 02/02/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

<u>OBJET DE LA DELIBERATION</u> PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE : APPROBATION		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 02/02/2024	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 13/02/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaients présents : 125

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMAN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphan, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphan, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 12

BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
CONTE Karine a donné pouvoir à GRIMAUD Lydie
DAMERGY Sami a donné pouvoir à BENHACOUN Ari
DAUGE Patrick a donné pouvoir à KAUFFMANN Karine
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
KHARJA Latifa a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à FONTAINE Franck
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à PRELOT Charles
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique

Absent(s) non représenté(s) : 1

BOUDET Maurice

Absent(s) non excusé(s) : 3

ANCELOT Serge, BOUTON Rémy, DELRIEU Christophe

135 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIÈRE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

1 NE PREND PAS PART :

QUIGNARD Martine

EXPOSÉ

Lors de la séance du Conseil communautaire du 20 octobre 2022, la Communauté urbaine a adopté son projet de territoire. Le projet sportif de territoire en découle.

Animée d'une volonté forte de faire reconnaître la Communauté urbaine comme un acteur majeur de l'Île-de-France, la Communauté urbaine s'emploie aux côtés des communes, des partenaires institutionnels et des acteurs sportifs locaux à conduire le développement du territoire dans le sens d'un confortement de son attractivité et de la qualité de vie de ses habitants.

A cet effet, la Communauté urbaine souhaite jouer pleinement son rôle dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en direction de l'habitant, contribuant ainsi à renforcer l'identité de la vallée de Seine, à conforter ce territoire comme un territoire vivant, ouvert et attractif et respectant l'égalité des habitants au-delà des frontières communales.

Dans ce cadre, au-delà d'accompagner le développement de la Communauté urbaine au regard des besoins d'équipements communaux, la Communauté urbaine a identifié le sport comme un des leviers de développement du territoire.

A ce jour, en matière de sport, la Communauté urbaine :

- Gère les 11 centres aquatiques du territoire, autour d'un projet associant qualité de service aux usagers, apprentissage de la natation et partenariat avec les clubs sportifs,
- Rénovent les équipements sportifs communautaires afin d'optimiser à minima 40% leur performance énergétique d'ici 2030, dans un contexte de nécessaire préservation des énergies. Cette stratégie a permis la modernisation du complexe sportif de la Butte verte, le lancement des travaux du Stade Nautique International Didier Simond, des rénovations des piscines Sébastien Rouault à Andrésy et de l'Eaubelle à Meulan-en-Yvelines, ainsi que le démarrage des études pour la piscine de Becheville aux Mureaux et la patinoire à Mantes-la-Jolie,
- Accompagne les clubs, plus de 700 associations sportives et 90 000 licenciés dont près de la moitié sont âgés de moins de 15 ans, répartis sur les 1 200 équipements sportifs sur l'ensemble du territoire, et les sportifs du territoire vers le plus haut-niveau, notamment à l'aune des jeux olympiques de Paris,
- Développe l'attractivité et la promotion du territoire à travers l'accueil de grandes manifestations sportives de plein-air et autour notamment de sa labellisation « terre de jeux » et « Centre de Préparation aux Jeux » pour l'accueil de délégations olympiques.

Afin de poursuivre ces actions, la Communauté urbaine s'est également donnée pour objectif d'élaborer un projet sportif territorial afin de se doter d'orientations lisibles et concrètes sur son offre sportive et les besoins et attentes de ses habitants. En déclinaison du projet de territoire, ce dernier pose un cadre permettant de mener une politique sportive répondant aux besoins réels des usagers, avec une offre adaptée sur l'ensemble du territoire.

Un diagnostic sport a été réalisé d'avril à juillet 2023 par le Centre du Droit et de l'Economie du Sport (CDES) de l'université de Limoges afin d'obtenir un état des lieux approfondi du territoire en matière sportive.

Le projet de territoire s'articule autour de cinq axes :

- Axe 1 : les centres aquatiques au cœur de la politique sportive communautaire ;
- Axe 2 : rénover les équipements sportifs structurants pour répondre aux enjeux de demain ;
- Axe 3 : accompagner les acteurs du sport du territoire et permettre le développement du sport de haut niveau ;
- Axe 4 : promouvoir les sports de pleine nature et faire de Grand Paris Seine & Oise, un lieu d'excellence des sports nautiques ;
- Axe 5 : le sport et les événements sportifs, un vecteur d'image et d'attractivité pour le territoire.

Il est ainsi proposé de poursuivre le mandat 2020-2026 sur la base de ce projet sportif de territoire, considéré comme un document d'intention qui servira de point de départ à la déclinaison

opérationnelle de ses axes stratégiques. Ce projet pourra être complété au besoin et évalué à intervalles réguliers.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'adopter le projet sportif de territoire de la Communauté urbaine, joint en annexe.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1111-9-1,

VU le code du sport et notamment ses articles L.112-2 et L.112-14,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2022-10-20_01 du 20 octobre 2022 relative à l'adoption du projet de territoire de la Communauté urbaine,

VU l'avis favorable émis par la Commission 2 - Action culturelle-Sport-Tourisme le 30 janvier 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le projet sportif de territoire de la Communauté urbaine, joint en annexe.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 13/02/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 13/02/2024

Exécutoire le : 13/02/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 8 février 2024



ZAMMIT POPESCU Cécile